

Envoyé à la rédaction scientifique du Journal International de Médecine (JIM), en date du 16 juillet 2011.

Bonjour,

En tant que cofondatrices du collectif belge Initiative Citoyenne, soutenu par plus de 2000 sympathisants dont une cinquantaine de médecins, nous vous écrivons suite à ce que nous avons lu dans l'article de Léa Crébat, intitulé "L'Académie de pharmacie plaide pour que la vaccination contre la rougeole devienne obligatoire."

Nous n'arrivons précisément pas à comprendre comment l'Académie ose affirmer, sur un plan scientifique, que: "toutes les études ont réfuté la responsabilité du ROR dans la survenue d'effets secondaires graves ».

Alors qu'un examen minutieux de la littérature scientifique apporte au contraire la preuve du lien entre cette vaccination et des effets secondaires graves très variés. Nous en énumérons ainsi plusieurs, **références scientifiques à l'appui**, dans notre communiqué de presse sur la rougeole du 6 juillet dernier, consultable ici: <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/Communique-d-IC-du-6-07-11-sur-la-rougeole.pdf>

Un communiqué que le site Agoravox a accepté pour publication, sous le même titre. Peut-être serait-il dès lors utile de réinterroger l'Académie quant à ses affirmations péremptoires, à la lumière des références évoquées?

Nous avons d'ores et déjà rédigé un article sur votre publication et l'attitude de l'Académie que nous avons intitulé: "Rougeole: l'Académie française de Pharmacie a-t-elle les pieds sur terre?" ici:

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-rougeole-l-academie-fran-aise-de-pharmacie-a-t-elle-les-pieds-sur-terre--79560793.html>

Bien à vous,

Pour Initiative Citoyenne,

Sophie Meulemans, Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée